

**Monsieur LE MAIRE PRESENTE PAR Monsieur
Jean-Michel GAUTE**

D-2012/366**Centre Culturel et Touristique du Vin. Approbation de l'avant-projet définitif. Avenant au marché de maîtrise d'oeuvre M110266. Plan de financement prévisionnel. Autorisation.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-2011-251 du 30 mai 2011, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer un marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction du Centre Culturel et Touristique du Vin avec le groupement X-TU/CassonMann/SncLavalin/Lesommer/Autobus/8"18/Peutz/BMPP/Cahen/Casso sur la base d'une estimation prévisionnelle de travaux d'un montant de 38 455 852,66 € HT.

Le maître d'oeuvre a remis l'Avant-Projet Définitif qui a été analysé par les services concernés et l'association de préfiguration du Centre Culturel et Touristique du Vin.

Le contenu répond globalement aux spécifications du programme.

Depuis le rendu du concours, le projet a fait l'objet d'une concertation dans le cadre des Ateliers des bassins à flots. Il tient compte de l'avis des membres du Club Unesco et des contraintes liées au site d'implantation (PPRI, Natura 2000). En outre, il a fait l'objet d'une étude de sureté et de sécurité publique (ESSP).

Le nouveau montant des travaux est porté à 45 016 900 € HT -valeur janvier 2011-. L'enveloppe globale du coût d'opération reste malgré tout contenue à 63 000 000 € HT répartis de la manière suivante :

	Montant en € HT
Foncier – Préparation du site	3 352 757
Honoraires et Assurances	8 871 579
Travaux bâtiment et scénographie	45 016 900
Contenu multimédia	5 324 000
Provisions aléas et divers	434 764

Le marché de maîtrise d'oeuvre devra être modifié :

	Montant en € HT
Montant de base	7 182 754,21
Complément au dossier APD (fourniture d'images de synthèse pour communication sur projet)	11 200,00
Incidence sur le coût des travaux	0,00
Nouveau montant du marché	7 193 954,21

Compte tenu de ses caractéristiques et de son impact en termes de retombées économiques et sociales, cet équipement a suscité depuis l'origine l'intérêt de nombreux partenaires.

Il est ainsi susceptible de bénéficier du soutien financier de l'Union européenne (FEDER 2007-2013), de l'Etat, du Conseil régional d'Aquitaine, de la Communauté urbaine de Bordeaux (contrat de codéveloppement 2012-2014), du Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, et de nombreux donateurs privés (via le fonds de dotation pour le soutien du centre culturel du vin), selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Financeurs	Montant en € HT	Taux en %
Union Européenne/Feder	12 000 000,00	19,05
Etat	3 500 000,00	5,56
Conseil Régional Aquitaine	5 500 000,00	8,73
Communauté Urbaine de Bordeaux	8 500 000,00	13,49
Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux	5 500 000,00	8,73
Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux	500 000,00	0,79
Fonds de dotation pour le CCTV (dons privés)	15 000 000,00	23,81
Ville de Bordeaux	12 500 000,00	19,84
Total	63 000 000,00	

La subvention FEDER attendue (12 M€) interviendra sur une base éligible de 56,06 M€ HT.

Si l'un des cofinancements était moindre, la Ville et le fonds de dotation, le cas échéant, prendraient à leur charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver l'avant-projet Définitif validé par les services compétents
- autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant au marché précité en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics,
- à solliciter les cofinanceurs ci-dessus,
- à signer tous documents relatifs à ces cofinancements,
- à encaisser ces cofinancements.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 95 – article 2313.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE COMMUNISTE

ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE

MME JARTY-ROY. -

Cette délibération est présentée par M. Jean-Michel GAUTE.

M. GAUTE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, il m'appartient en qualité de président de la commission d'appels d'offres de vous présenter cette délibération qui a pour but l'approbation de l'avant-projet définitif du Centre Culturel et Touristique du Vin.

En résumé le marché de maîtrise d'œuvre se monte à 7.193.954,21 euros.

Le financement prévisionnel est à hauteur de 63.000.000,00 d'euros. Il sera financé par :

Les fonds FEDER à hauteur de 12.000.000,00 d'euros ;

L'Etat à hauteur de 3.500.000,00 euros ;

Le Conseil Régional à hauteur de 5.500.000,00 euros ;

La CUB à hauteur de 8.500.000,00 euros ;

Le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux à hauteur 5.500.000,00 euros ;

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Brodeaux à hauteur de 500.000,00 euros ;

Le Fonds de Dotation pour le CCTV (donts privés) à hauteur de 15.000.000,00 d'euros ;

La Ville de Bordeaux à hauteur de 12.500.000,00 euros.

M. LE MAIRE. -

Merci. Est-ce que M. MASSOL qui est le chef de projet peut nous présenter le dernier état de l'avant-projet définitif ?

(Intervention illustrée par la présentation d'images vidéo)

M. MASSOL. -

Merci Monsieur le Maire. On est effectivement à un stade du projet où maintenant les choses sont très précises. On est sur un site que vous connaissez. On a une forme de bâtiment qui depuis l'APS a faiblement évolué.

On est sur un paysage qui aujourd'hui a été redessiné avec un ensemble : cette partie-là qui va être replantée avec des espèces indigènes, avec des espaces de circulation sur lesquels on est en train d'essayer de trouver une solution pour maintenir les pavés actuels qui seraient re-sciés et qui feraient ce lien avec le passé du site ; avec à l'entrée du site ici tout un ensemble de places de parkings pour les PMR et le parking des vélos, et avec, je vous le rappelle, une voie pompier qui vient s'enrouler autour du bâtiment qui permet de monter à une dizaine de mètres de haut et qui permet ainsi à ce bâtiment d'échapper aux différentes contraintes des bâtiments de grande hauteur.

Dernier point, ici un ponton qui à terme pourra être une halte importante au niveau des navettes fluviales.

Au niveau de l'image du bâtiment, voilà l'image à laquelle on est arrivée aujourd'hui. On est toujours sur un bâtiment qui fait 55 m de hauteur.

On est sur une façade. Cette robe du bâtiment sera une alternance de verre qui sera sérigraphié à l'intérieur, qui va permettre d'obtenir ces reflets blonds plutôt un peu dorés – les couleurs ici ne sont pas les bonnes - et également d'aluminium perforé qui va permettre d'obscurcir certaines zones.

Là on va faire le tour de ce bâtiment avec ces différentes façades : façade sud, façade est, façade nord où on aperçoit ici la partie en aluminium perforé qui correspond à la batterie d'ascenseurs qui n'a rien de très esthétique, et enfin façade ouest.

On aperçoit ici l'entrée qui va être dans sa globalité plantée de vigne sauvage avec l'idée que les visiteurs franchissent ce grand rideau de vigne avant d'entrer dans son histoire.

Puisqu'on n'a pas eu l'occasion de le faire je vais vous décrire très rapidement l'équipement. Là ces deux niveaux principaux, un rez-de-chaussée, un premier étage et un deuxième étage, et ensuite on attaque cette tour avec ici un premier niveau technique, puis 2, 3, 4, 5 et 6, sachant qu'au dernier étage on retrouve un restaurant panoramique et le belvédère.

Le rez-de chaussée est ici. Ici les deux entrées. Ce grand œil c'est un espace avec une boutique de produits dérivés, une boutique qui vendra du vin et ici un point de restauration.

Dans ce grand hall, la partie gauche qui sera l'entrée principale : des espaces de billetterie et différents services dont vestiaires et consignes, et sur la partie droite qui sera plutôt l'espace de sortie, un grand espace ici dédié à la plate-forme œno-touristique qui sera l'endroit qui renseignera et qui vendra des produits vers le vignoble.

Ici on aperçoit le bas de l'auditorium. Toute la partie ici est la partie du back-office. En vert la partie expositions temporaires et en bleu la partie plus technique.

Un grand escalier central autour d'un patio qui nous permet d'arriver à un premier niveau. Ce premier niveau, toujours dans les teintes vertes, ici le back-office des expositions temporaires, ici les 800 m des expositions temporaires, ici l'auditorium de 250 places, là un ensemble de salles qui viennent en complément de l'auditorium qui nous permettront d'accueillir 250 personnes sur un événement type repas.

Ici un espace multimédia. Un, deux, trois ateliers de dégustation, et ici tout un espace consacré au jeune public et notamment aux scolaires.

On continue avec l'escalier et on arrive sur le niveau 2 qui est uniquement consacré au parcours permanent. On le détaillera un peu plus par la suite.

Ensuite un niveau intermédiaire qui est un niveau d'espace technique.

On arrive ensuite dans la tour avec le niveau 4 du bâtiment qui est un niveau qui va être très sombre, donc on y retrouvera les vestiaires, différents espaces du personnel dans lesquels on ne va pas très régulièrement. Et sur cette partie-là on retrouvera également un espace qui manque, un espace de restauration, puisqu'on a un problème de place au niveau de cette tour.

Etage suivant : premier étage de bureaux, étage du dessus : deuxième étage de bureaux.

Et on arrive ici au niveau R+7 avec un principe de restauration du monde où on a maintenu l'idée du restaurant panoramique, avec ici une terrasse, et avec un accès par un escalier et par un ascenseur au dernier étage qui, lui, est le belvédère qui sera un étage de dégustation de vins, et comme ça va être un très bel espace on a voulu l'étendre en termes d'utilisation, il sera également ouvert le soir sous forme d'un bar classique.

Pour vous faire redécouvrir le travail important qui a été fait avec les scénographes depuis plusieurs mois, là vous avez la vision actuelle du parcours permanent qui aujourd'hui est découpé en 23 stations.

Donc on va dérouler des visuels très rapidement puisqu'il y en a qui ont peu évolué et que vous allez reconnaître. D'autres ont beaucoup changé.

Là c'est l'entrée du parcours. Là c'est le survol des grands vignobles. Les planètes où on fait le tour du monde et où on récupère plusieurs informations liées au vin. La table des terroirs où là encore une fois on va rencontrer des vignerons du monde entier après avoir survolé les vignobles du monde entier.

Ensuite cette grande vigne numérique qui va donner aux visiteurs toutes sortes d'informations sur les cépages, la conduite de la vigne, le travail de la vigne, etc.

Ensuite les métamorphoses du vin. 3 grandes formes en inox, bois et verre avec ces grandes fenêtres dans lesquelles on va assister aux différentes étapes de la construction du vin.

Ces grandes bouteilles en bois – l'image a peu changé parce qu'elle vous a beaucoup plu au départ – qui sont : portrait du vin rouge tranquille, du vin blanc tranquille, du vin effervescent, etc., au nombre de 7.

Les vins au fil de l'eau. C'est la grande histoire à travers l'eau du transport du vin à travers la planète, donc on aborde les grands fleuves, les grands océans, les grands ports de négoce, les compagnies d'armateurs, etc.

Là on rentre sur ce bateau et on part à la découverte d'un port, d'un fleuve et d'un océan dans l'Antiquité, au Moyen-âge et à la Renaissance.

Ensuite c'est la galeries des civilisations. Là on traverse le temps. On part à il y a 7 mille ans. On traverse ces cases, on traverse le temps, on revient vers nous, et là on découvre la manière dont la consommation du vin a évolué à travers ce temps, pour arriver au 21^{ème} siècle avec ce grand mur des tendances où là on parle d'œnotourisme, de marketing, de design, etc.

Le Buffet des 5 sens, on le voit ici, deux grandes tables, une table des vins rouges et une table des vins blancs, des expériences qu'on fait soi-même et qui vont effectivement mettre en éveil nos 5 sens.

Ici un atelier qu'on appelle l'Atelier des Saveurs où l'on retrouve ici la notion de liège, la notion de bouteille. L'idée ce sont de petites expériences qu'on va faire réaliser au visiteur pour se rendre compte qu'il est unique.

Le Banquet des hommes illustres. L'idée n'a pas changé non plus. On s'assoit à cette grande table accueilli par des grands hommes et des grandes femmes et on va avoir des discussions assez improbables puisqu'ils ne sont jamais vus, sur la thématique du vin.

Ensuite la dimension des arts. Elle est présente ici non pas dans l'objet puisque ça on le retrouvera dans les expositions temporaires, mais surtout on le retrouvera dans le parcours dans la ville et en dehors de la ville avec les différents musées. Là c'est un principe de projection vers le haut. On s'allonge sur un canapé et c'est l'art et le vin de l'amour, complétés par une partie qui sera l'art et le vin de l'érotisme.

On monte à l'étage supérieur où là c'est l'art et le vin divin, donc la notion sacrée du vin et de la religion.

Ensuite on enchaîne sur l'art et le vin de la fête. Et puis, il fallait en parler aussi, c'est cette grande chaise qui est l'art et le vin de l'interdit, pour la personne qui décide de s'isoler.

Ensuite ce sont de grands personnages, grands sommeliers, grands œnologues, grands vigneron qui vont donner des trucs à nos visiteurs sur le vin : le vin et la santé, le vin et la loi, comment on fait un vin, etc.

Si on ne veut pas attendre on peut se mettre face à eux, on les choisit et on choisit les questions qu'on leur pose puis ils nous répondent.

Et enfin le parcours se termine par la grande saga de Bordeaux avec son histoire racontée à travers ses grands personnages projetés sur ce grand mur, et également la partie plus historique à travers une grande table interactive qui est de l'autre côté et qui permet de terminer le parcours.

Ça c'est une grande vue. Un travail très intéressant a été fait sur la partie lumière aussi bien intérieure qu'extérieure.

Et voilà la nouvelle image qui a beaucoup évolué et en bien. Je ne sais pas si vous avez en tête la première image du concours qui était cette image un peu rouge et un peu arrondie. Depuis, les choses ont beaucoup évolué. On a une image beaucoup plus fine, beaucoup plus subtile qui met en valeur beaucoup plus ce bâtiment.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme CAZES vous voulez rajouter quelque chose.

MME CAZES. -

Nous sommes très heureux d'une part que l'APD corresponde à nos attentes et d'autre part du succès que nous avons rencontré en allant solliciter la filière avec le fonds de dotation qui a répondu là aussi à nos attentes. Nous aurons donc avec nous la plupart des grands négociants et la plupart des grandes propriétés viticoles.

Pour finir, là aussi un succès, c'était lors de la Fête du Vin, la présentation au grand public, qui n'a pas désempé. Donc merci Stéphane.

M. LE MAIRE. -

Merci. Je soulignerai que l'enveloppe globale telle qu'elle est arrêtée maintenant depuis plusieurs mois de 63 millions est en cohérence avec d'autres grands équipements. Je pense à l'Aréna qui tournera, parking compris, à peu près autour de la même somme, ou à Méka(?), le projet de la Région, plutôt de 50 millions, mais enfin on est dans les mêmes ordres de grandeur.

Est-ce qu'il y a des interventions là-dessus ? Pas de questions ?

M. RESPAUD

M. RESPAUD. -

Quelques interrogations. D'abord merci, M. Massol, pour cette présentation actualisée. Je crois que c'est quand même très intéressant. On me demandait où étaient les caves. Je ne sais pas si des caves sont prévues. Il ne semble pas. Tant pis. On se passera des caves. Mais le vin fait aussi penser aux caves. On aurait pu y penser.

Je voulais surtout vous parler du plan de financement prévisionnel tel que nous l'avons ici. Vous nous dites que ça fait de longs mois que nous sommes sur ce financement prévisionnel. Monsieur le Maire, j'avoue qu'on est un peu perdu. Ça ne fait pas tellement de temps.

Jusqu'à maintenant les seuls éléments que nous avons, nous, en notre possession - et je sais que vous comptez sur votre opposition et que vous leur donnez tous les documents souhaitables - on était sur la base d'un budget d'investissement de 55,2 millions d'euros qui avaient servi à établir la liste des partenaires et leur contribution. C'était un document que vous nous aviez distribué lors du Conseil de la Communauté Urbaine le 18 décembre 2009.

En octobre 2011 on apprenait par Sud-Ouest que beaucoup de modifications avaient été demandées au lauréat du concours, les architectes de l'agence parisienne X-TU, pour réaliser un certain nombre de corrections et d'économies car le projet accusait, disait-on, un dépassement de 7 millions d'euros. Je suppose que ça a été fait.

Malgré cela on est passé de 55,2 millions d'euros HT à 63 millions d'euros HT sur l'enveloppe globale de l'opération. Et je laisse de côté la réduction du prix du foncier qui lui a diminué entre temps.

Nous n'avons pas dans la délibération les éléments qui nous permettent de juger du bien fondé de cette augmentation conséquente, parce que c'est quand même de 15% qu'il s'agit, d'autant plus importante d'ailleurs que le coût des travaux est évalué dans la délibération qui nous est transmise au coût de janvier 2011, donc janvier 2011 : 63 millions d'euros. Ils sont donc sous-estimés aujourd'hui quand les travaux vont commencer.

Quelle en est la conséquence ? Elle est claire. Dans le premier projet la Ville de Bordeaux avait prévu une participation de 6 millions d'euros HT, ce qui représentait quand même 10% du projet. Maintenant, et si tous les partenaires répondent présents à ce que vous leur demandez, la Ville de Bordeaux y participe pour 12,5 millions d'euros, plus de 100% d'augmentation, et ça représente donc dans l'ensemble du budget de l'opération près de 20%, soit 1/5^{ème} du projet.

En plus nous avons un certain nombre de doutes sur les contributions demandées aux autres institutions.

Le FEDER était prévu pour donner à l'origine 6 millions d'euros. On lui en demande 12. Il est vrai que le comité de suivi des programmes européens a donné son accord en coupant ou en ralentissant un certain nombre d'autres projets régionaux. Mais la Commission européenne n'a pas encore validé la proposition. Et je sais d'après nos informations qu'il y aurait un certain nombre de réticences dont Mathieu ROUVEYRE s'est fait l'écho au dernier Conseil Municipal par rapport à ce financement.

Question : avez-vous des nouvelles ?

L'Etat, d'autre part - votre gouvernement - devait apporter en 2009 une contribution de 1 million d'euros. Aujourd'hui tout d'un coup on lui demande non pas 1 million d'euros mais 3,5 millions d'euros. Sur quelles informations vous basez-vous pour multiplier par 3,5 sa contribution ? Je sais que le gouvernement a changé, mais ce n'est pas pour ça qu'il sera beaucoup plus prodigue.

Des questions en suspens qui risquent de nous conduire bien plus fortement à accroître notre participation à nous Ville de Bordeaux dans ce projet. Ces 12,5 millions qui sont prévus pour la Ville de Bordeaux sont certainement la contribution minimum qui va être demandée aux Bordelais pour la réalisation de Centre Culturel et Touristique du Vin. Ce sera certainement in fine plus près de 20 millions que de 12,5 millions d'euros.

Cela pour un projet touristique dans le domaine du vin qui est déjà notre produit historique touristique par excellence. Si tant de touristes viennent dans notre ville c'est pour l'admirer, c'est une ville classée par l'Unesco bien sûr, mais c'est surtout pour la renommée de nos vins. Je ne suis pas sûr que le centre soit un élément supplémentaire déterminant pour l'accueil de nouveaux touristes. C'est pourquoi la pertinence du projet est en cause. Et ça on l'a déjà dit et réaffirmé, dans cette période de crise de raréfaction de l'argent public, est-ce convenable, Monsieur le Maire ?

Nos finances ne seraient-elles pas mieux placées dans d'autres types d'équipements afin de répondre aux besoins des Bordelais ?

Il y a un problème accru aujourd'hui avec l'augmentation de la note pour les contribuables telle qu'elle se trouve posée. 6 millions d'euros, ce sur quoi on se basait jusqu'à maintenant, c'était beaucoup, mais aujourd'hui 12,5 millions d'euros, peut-être 20 millions d'euros demain c'est trop.

Ce projet, qui s'ajoute à la construction du grand stade s'il se réalise et sur les contributions annuelles fortes que nous allons verser par la suite pour ce stade, risque de nous conduire à l'asphyxie financière. Je me demande si vous en mesurez tous les risques.

En tout cas nous, nous ne vous suivons pas sur ce terrain. C'est pourquoi notre groupe votera contre ce financement de la Ville pour le Centre Culturel et Touristique du Vin. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

M. MAURIN

M. MAURIN. -

Cette délibération acte la concrétisation de l'alourdissement de la facture de conception du Centre Touristique du Vin. A cause du projet choisi lié notamment aux contraintes de l'Unesco on passe de 55,2 millions d'euros à 63 millions d'euros.

Je tiens à rappeler ici la proposition du groupe communiste lorsqu'on a évoqué ce dossier en Communauté Urbaine, le regret de ne pas avoir su intégrer au financement peut-être d'autres types de collectivités et d'autres groupements de producteurs de vin du Sud-ouest pour donner sa dimension de centre culturel dans une vision beaucoup plus globale et régionale et pas uniquement axée sur Bordeaux.

Compte tenu de ces financements supplémentaires nous votons contre la délibération.

M. LE MAIRE. -

M. HURMIC

M. HURMIC. -

Monsieur le Maire, nous avons jusqu'à présent toujours voté les délibérations qui nous étaient proposées concernant ce futur centre culture du vin et j'avoue que nous n'avons pas changé d'avis sur le pari que constitue un tel investissement pour la Ville de Bordeaux.

C'est un investissement de nature culturelle qui pour nous représente pour notre ville un atout supplémentaire dans la palette des offres culturelles qu'elle peut être amenée à offrir aux nombreux touristes qui viennent à Bordeaux et dont beaucoup réclament effectivement un signe fort en faveur de cette tradition de capitale mondiale du vin qu'est, dit-on, la Ville de Bordeaux.

C'est la raison pour laquelle nous avons toujours été favorables à ce projet de création, en disant : c'est un pari, peut-être qu'on se trompe, peut-être qu'on ne se trompe pas, mais de temps en temps il faut peut-être de l'audace ; et nous continuons à penser qu'un euro investi dans le domaine culturel c'est un euro, c'est peut-être deux, c'est peut-être trois, c'est peut-être quatre euros demain de retour sur investissement. Nous comptons bien que ce Centre Culturel du Vin puisse effectivement se situer comme étant une bonne locomotive et pour une politique culturelle et également pour des retombées sur l'ensemble de la filière vitivinicole bordelaise.

A cet égard nous regrettons, nous l'avons déjà dit, que la filière qui sera à mon avis la première gagnante du succès de cette opération ne se soit pas davantage investie dans le financement. Certes, on est passé de 10 millions d'euros initiaux à 15 millions d'euros. Mais au moment où les vins de qualité, les grands vins, les grands châteaux ne sont pas en crise mais au contraire connaissent une période de prospérité exceptionnelle, nous aurions bien aimé des signes forts de la part de cette filière-là, en tout cas de la part des locomotives de la filière vinicole bordelaise dans tous les sens du terme, en s'investissant davantage dans ce projet de centre culturel dont ils seront les premiers, à notre avis, à assumer les retombées économiques.

J'ajouterai également que sur le plan architectural je suis assez surpris de voir que ce bâtiment évolue, mais il évolue, j'ai envie de dire plutôt dans le bon sens.

Je faisais partie de la commission qui avait choisi le projet architectural. Personnellement je crois que j'avais été un des rares à voter contre parce que j'avoue que cette espèce de rose layette qui était la couleur initiale du projet, je trouvais ça d'une laideur inouïe. Je vois que depuis le projet est passé par différentes couleurs de la palette. Dans la plaquette qui nous avait été donnée il était résolument jaune. Aujourd'hui il est résolument vert. Ensuite il redevient doré. Donc c'est vrai que la couleur change, mais elle change dans le bon sens, et M. Massol a raison de nous dire que le projet actuel est plus fin et plus subtil que celui qui nous avait été initialement proposé. On ne peut que s'en réjouir.

Cela étant dit, je veux aussi tordre le cou à tous les esprits chagrins qui disent que nous sommes systématiquement contre tous les projets et tous les grands équipements de la municipalité. Je vous prouve que ce n'est pas vrai, puisque, je vous l'ai déjà dit, on a voté jusqu'à présent pour ce Centre Culturel du Vin. C'est bien la preuve que les esprits chagrins qui se sont exprimés ont tort de dire qu'il s'agit d'une opposition systématique en ce qui nous concerne.

Mais quand même nous sommes aujourd'hui, comme d'autres orateurs l'ont dit avant moi, un peu inquiets de voir cette augmentation. On passe de 55,2 millions à 63 millions d'euros. Cela nous rend un peu inquiets. Autant on a toujours dit : ok pour l'enveloppe financière mais soyez vigilant pour qu'elle n'évolue pas de façon trop importante, autant aujourd'hui où on en est à 63 millions on craint que demain l'inflation continue à atteindre ce projet.

Donc c'est pour marquer simplement un geste de mauvaise humeur ponctuelle vis-à-vis de cette augmentation qui ne nous paraît pas justifiée, qui est au contraire inquiétante, que pour la première fois nous ne voterons pas pour mais nous nous abstiendrons.

M. LE MAIRE. -

M. DELAUX

M. DELAUX. -

Monsieur le Maire, je voudrais rappeler à nos collègues à quel point le tourisme et le vin sont des richesses pour notre département. Dans le contexte économique que nous connaissons je crois que nous devons nous serrer les coudes autour des enjeux économiques qu'il y a sur ces deux secteurs.

Comme le rappelait Sylvie CAZES, la Fête du Vin a été une occasion de voir à quel point ce projet intéressait les gens non seulement pour son architecture et pour ce que nous a présenté Philippe Massol, mais aussi à la Fête du Vin nous avons rencontré des centaines de milliers de personnes venues de l'extérieur pour découvrir nos richesses culturelles, artistiques, esthétiques, paysagères de ce département, mais aussi son vin.

Je sais bien qu'il y a toujours la nécessité de s'opposer. Je n'arrive d'ailleurs pas à savoir si dans les arguments de Jacques RESPAUD il y a vraiment de la sincérité, parce que comment un Conseiller Général de cette terre de Gironde qui contient tellement de professionnels du vin et du tourisme peut ne pas avoir un intérêt, un enthousiasme pour un projet d'une telle ambition ?

Je crois que nous avons besoin aujourd'hui d'un peu de réalisme économique, d'un peu d'ambition et d'un peu d'amour de notre terre et de son potentiel.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme CAZES vous voulez rajouter quelque chose.

MME CAZES. -

Je voudrais juste rajouter que d'après nos études nous aurons 40 millions de retombées économiques par an. Je pense que rien que pour cela ce projet est extrêmement utile.

Toute la filière l'attend. Je peux vous l'assurer. Vous avez parlé de 15 millions financés par la filière. Il faut quand même rajouter les 5,5 millions du CIVB. Donc c'est l'ensemble de la filière qui a apporté son soutien à ce projet et qui l'attend avec impatience.

M. LE MAIRE. -

Merci. Je voulais en effet souligner que l'effort de la filière ça n'est pas 15, c'est 20,5, c'est-à-dire à peu près le tiers du projet global. C'est donc un effort très significatif. Et je peux mesurer chaque fois que j'en parle avec les responsables du monde vitivinicole leur enthousiasme pour ce projet.

Deuxièmement, je suis un peu stupéfait d'entendre certains s'étonner de la montée en charge de la participation de la Ville. Vendredi dernier au Conseil de Communauté on nous annonçait que la participation de la Communauté Urbaine à l'Aréna passait de zéro à 50 millions. Les orateurs d'aujourd'hui n'ont pas dit mot. Et tout pour la Communauté Urbaine. On passe de zéro à 50. Il faut rajouter un parking et on passe à 65. Alors de grâce, les leçons données à la Ville...

Moi je dis très solennellement que nous sommes solidaires dans cette agglomération. On fera ensemble l'Aréna, le Centre du Vin et d'autres choses, ou on ne le fera pas.

Je mets aux voix.

Non, M. RESPAUD, vous ne pouvez pas indéfiniment reprendre la parole ! Ça ne se bascule pas comme ça. On n'est pas ici dans un salon de bavardage...

Allez-y.

M. RESPAUD. -

Vous m'avez déjà coupé la parole tout à l'heure...

M. LE MAIRE. -

Non, je regrette infiniment, je ne vous ai pas coupé la parole. Mais je vais le faire...

M. RESPAUD. -

On vous avait demandé tout à l'heure le budget de l'opération Evento. M. DUCASSOU devait nous répondre. Il n'a rien dit là-dessus. C'est pour ça que je voulais le ré-interpeller !

M. LE MAIRE. -

J'ai donné les chiffres tout à l'heure. Si vous m'aviez écouté je les ai donnés.

M. RESPAUD. -

Ecoutez, c'était réduit.

M. LE MAIRE. -

Non, ce n'était pas réduit. J'ai donné tous les chiffres...

M. RESPAUD. -

Ça m'a échappé.

M. LE MAIRE. -

Ça vous a échappé. Je suis heureux de vous l'entendre dire. Mais ne dites pas qu'on ne vous les a pas donnés.

M. RESPAUD. -

Je voulais intervenir sur l'absence de sincérité. M. DELAUX c'est vous qui êtes insincère, parce que croire que c'est la viticulture girondine qui va être sauvée par le Centre Culturel et Touristique du Vin c'est un leurre ! La viticulture girondine, sauf peut-être un certain nombre de vitrines, de grands châteaux, ne s'est pas portée volontaire pour ça !

J'en veux pour seule preuve, M. DELAUX, la Chambre Régionale d'Agriculture qui a été contactée pour participer à ce projet pour 6 millions d'euros, et combien donne-t-elle ? Zéro !

Le CIVB qui est quand même normalement l'institution bordelaise en la matière y participe c'est sûr, mais pourrait y participer beaucoup plus parce qu'il est directement partie prenante.

M. DELAUX. -

Et le Conseil Général ?

M. RESPAUD. -

C'est vrai que le Conseil Général...

M. LE MAIRE. -

M. RESPAUD, vous avez déjà dit tout cela. Si vous voulez bien conclure, s'il vous plaît. Vous n'apportez rien au débat.

M. RESPAUD. -

C'est trop facile de critiquer quand on n'a pas un droit de réponse après ! Le Conseil Général c'est vrai, a mis l'accent...

M. LE MAIRE. -

Zéro ! C'est scandaleux !

M. RESPAUD. -

Exactement.

... et l'ensemble des Conseils Généraux à l'unanimité, ont mis l'accent sur la défense de la viticulture...

M. LE MAIRE. -

Vous défendez une cause indéfendable, M. RESPAUD.

M. RESPAUD. -

... et sur des aides appropriées aux viticulteurs girondins, ce qui nous paraît pour le moment beaucoup plus intéressant que de faire un centre culturel qui sera un centre touristique sur Bordeaux qui n'apportera rien de plus à la Ville de Bordeaux, même en matière de tourisme. En tout cas, rien pour la viticulture !

M. LE MAIRE. -

J'en appelle aux Bordelaises et aux Bordelais, nous nous heurtons à une hostilité systématique à tous les projets de la municipalité même quand le bon sens plaide pour eux. Nous expliquer que c'est parce que la viticulture est un atout important dans notre département qu'on n'a pas besoin d'un centre culturel du vin, c'est vraiment extraordinaire comme mauvaise foi ! Il faut vraiment l'inventer.

Il est bien évident que le monde du vin soutient cela. Si le CIVB ne représente pas à Bordeaux le monde du vin, il faudra m'expliquer à qui il faut s'adresser.

La Chambre d'Agriculture n'est pas particulièrement spécialisée dans la viticulture. Elle a une vision plus large des choses.

Ce qui est parfaitement scandaleux c'est que le Conseil Général, alors que l'ensemble du département bénéficiera de cet équipement, comme il bénéficie aujourd'hui de la montée en puissance de la fréquentation touristique à Bordeaux, ne participe pas. Il y a une volonté systématique de s'opposer à tous les projets de Bordeaux.

Eh bien nous allons continuer quand même et nous y arriverons parce que nous avons la conviction que c'est un bon projet.

Non, M. RESPAUD, je ne vous redonne pas à nouveau la parole. Ce n'est pas correct chaque fois que je dis quelque chose de reprendre la parole.

Maintenant nous allons voter.

Qui est contre ? Ça sera inscrit dans les tablettes de l'histoire de Bordeaux bien entendu.

Qui s'abstient ?

Merci.